

M. Eagle: Oui.

Le sénateur McGrand: A la page 2 du mémoire de l'Alberta, vous dites qu'il y a en Alberta 2,000 Métis qui vivent surtout dans des colonies. Ailleurs, vous dites que la plupart des indigènes sur le territoire sont des squatters. Voulez-vous parler de ceux qui vivent dans des colonies? Quel rapport y a-t-il entre les gens qui vivent dans ces colonies et ceux que vous appelez squatters?

Mme Stifle: Les gens des colonies relèvent de la compétence provinciale tandis que les squatters vivent sur des terres de la couronne. On y fait souvent allusion sous le nom de «bénéficiaires d'allocations routières».

Le sénateur McGrand: Y a-t-il assez de terres non concédées dans les provinces de l'Ouest pour permettre l'expansion à long terme des communautés agricoles?

M. Eagle: C'est là une très bonne question et je suis heureux que vous l'ayez soulevée. Avant de poursuivre, j'aimerais qu'on arrête ces hommages qui me semblent peu sincères sur la façon dont nous avons présenté notre cause ici. Nous aimerions quelque chose de plus concret.

Lorsque le Manitoba a été formé, 1,400,000 acres de terrain ont alors été concédés aux métis dans la province. Ces 1,400,000 acres semblent avoir disparu.

Le sénateur McGrand: Y a-t-il tout de même des terres non concédées qui peuvent convenir?

M. Eagle: Oui, il y en a.

Le président: Pendant que nous y sommes, monsieur Eagle, je veux que vous sachiez que les formules de sympathie et d'appréciation exprimées par les autres sénateurs sont sincères. C'est la première fois que nous avons l'occasion de nous pencher sur le problème. Plusieurs sénateurs ne sont pas très au courant des problèmes des Métis, tout comme le Président lui-même. Tout ceci nous ouvre les yeux. Sachez que vous avez affaire à des personnes qui cherchent le moyen de vous aider. Ne croyez pas qu'il ne s'agisse que d'un autre exercice. C'est tout à fait vrai.

Le sénateur McGrand: J'ai une autre question pour monsieur Adams. Si vous pouviez agir à votre guise et que vous en aviez les

moyens, que feriez-vous d'abord pour obtenir votre autonomie?

M. Adams: Nous voulons l'autonomie dans nos communautés métisses et nous devrions avoir notre propre gouvernement. Nous n'en avons pas la juridiction à l'heure actuelle. Il y a un fonctionnaire blanc nommé par le gouvernement provincial qui détient l'autorité.

Le sénateur McGrand: Voulez-vous dire que vous voudriez avoir l'autonomie qui vous permettrait d'administrer vos propres affaires, recueillir vos propres taxes, gérer vos écoles, vos travaux publics et votre bien-être social?

M. Adams: Précisément.

Le sénateur McGrand: Vous deviendriez une nation au sein d'une autre nation.

M. Adams: Non.

Le président: Il veut dire au niveau municipal.

M. Adams: Oui, au niveau municipal.

Le sénateur McGrand: Je vois, merci.

Le président: Monsieur le sénateur Lefrançois?

Le sénateur Lefrançois: Aucune question.

Le président: Monsieur le sénateur Carter?

Le sénateur Carter: Avant de dire quoi que ce soit, j'aimerais me joindre à ceux qui ont félicité les témoins sur la façon excellente dont ils ont présenté leurs mémoires.

J'ai écouté attentivement les témoins, particulièrement à la réponse donnée à la question de monsieur le sénateur Pearson sur les Métis au sud de Winnipeg. Le révérend Cuthand a répondu que ces gens avaient conservé leur statut et avaient réussi à s'intégrer dans la société blanche. Le docteur McGrand a soulevé le même point.

Je ne comprends pas très bien ce que vous voulez vraiment faire. Voulez-vous créer une société métis ou indienne bien à vous, distincte de la société blanche ou voulez-vous faire comme ces autres personnes et vous intégrer à la société blanche? A l'heure actuelle, ceux qui sont en marge se sentent délaissés. Voulez-vous en faire partie ou non, ou voulez-vous croître en dehors de la société blanche ou par vous-mêmes? Si c'est le cas,